



Bureau
Compte rendu succinct
des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de la CAGB le : 16/05/2019	Séance du jeudi 9 mai 2019 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle Robert SCHWINT	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF
---	---	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 17 décembre 2018, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le 9/05/2019 à 18h10 à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

R. 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 18/03/19

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le 1^{er} Vice-Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Monsieur Michel JASSEY comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 18/03/19.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

↳ R. 1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Mai 2019)

MM. P. CURIE, B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur les demandes de garantie d'emprunts déposées en matière d'habitat par NEOLIA et GRAND BESANCON HABITAT – OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GRAND BESANCON pour un montant total de 683 754 €,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 3

Ressources humaines

↳ R. 1.2.1 - Ajustements techniques suite à une procédure de recrutement (Direction des Systèmes d'Information - Direction Foncier Topographie - Direction Grands Travaux - Département Eau et Assainissement)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste d'analyste programmeur à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le renouvellement d'un agent contractuel sur le poste de technicien topographe à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de concepteur projeteur à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de chargé de mission méthodes et management QSE à la Direction Eau et Assainissement à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°04 : Développement durable

↳ R. 4.1 - Convention avec l'ADIL du Doubs - Espace Info Energie - Subvention exceptionnelle pour le dispositif de groupements d'entreprises

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 9 543 € à l'ADIL du Doubs,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à :
 - o signer la convention annexée au rapport,
 - o prendre toutes les dispositions et signer les actes nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

↳ R. 5.1 - Convention spécifique relative au versement par l'ANRU de la subvention « indemnité pour minoration de loyer » dans le cadre de la convention de renouvellement urbain

Mme C. THIEBAUT et MM. N. BODIN, P. CURIE, B. GAVIGNET et R. STEPOURJINE, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la Convention spécifique relative au versement par l'ANRU de la subvention « indemnité pour minoration de loyer » dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 5

↳ R. 5.2 - Convention financière entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et l'AREHA Est relative au fonctionnement du fichier partagé de la demande de logement social

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le maintien de la collectivité en tant que service enregistreur de la demande de logement social sur le territoire de l'agglomération du Grand Besançon,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention triennale avec AREHA Est, gestionnaire du fichier partagé au titre des années 2019, 2020 et 2021 pour un montant total de 21 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 5.3 - Convention pour la transmission d'informations relatives au parc locatif social avec l'Union Sociale pour l'Habitat Franche-Comté

A l'unanimité, le Bureau autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de transmission d'informations relatives au parc locatif social de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon avec l'USH FC et l'AUDAB.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisation à Marchaux-Chaudefontaine

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la demande de labellisation de la société MAISONS HAPPY pour une maison individuelle située à MARCHAUX-CHAUDEFONTAINE, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 5.5 - Subvention à l'association ASET intervenant auprès des Gens du voyage

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 2 000 €, au titre de l'année 2019, à l'ASET pour la promotion de la scolarisation des enfants du voyage.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

↳ R. 6.1 - EPF-BFC - Validation de la tranche annuelle 2019 dans le cadre du PPI de l'EPFL 2016-2020

Mme C. BARTHELET et MM. N. BODIN, P. CURIE, B. GAVIGNET, D. HUOT, C. LIME et F. TAILLARD(2), conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote. A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'opération pour laquelle un portage foncier est requis au titre de la tranche annuelle 2019 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL « 2016-2020 »,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter pour le compte de la CAGB l'inscription de cette opération au programme pluriannuel d'intervention de l'EPFL.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 8

Commission n°8 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

↳ R. 8.1 - Subvention au Syndicat mixte Haut Doubs Haute Loue pour la poursuite de l'opération collective "Action Loue"

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur la sollicitation du Syndicat Mixte Haut-Doubs Haute-Loue (SMHDHL) pour le financement du poste du chargé de mission à hauteur de 10 %, soit 4 500 €,
- autorise le versement de cette subvention au SMHDHL.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

Commission n°03 : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

↳ R. 3.1 - Hacking Health 2018 - Convention pour le versement d'une bourse au projet le plus prometteur

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'un soutien financier d'un montant de 5 000 € à M. Jean-Marc Bideaud pour ce projet,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la participation financière et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.2 - Salon Viva Technology - Subvention 2019

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le soutien de la CAGB à l'association Bourgogne Franche-Comté Numérique pour son programme d'actions, de promotion sous forme d'une subvention à hauteur de 18 000 € TTC dans le cadre du salon Viva Technology 2019 et la participation des startups GEOIDE, LIVDEO et BIOMNIGENE,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour le versement de la subvention et tout acte nécessaire à sa réalisation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 0

↳ R. 3.3 - SPL AER (Agence Economique Régionale) – Vie sociale

M. A. BLESSEMAILLE(2), conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le principe de la modification du capital social de la SPL AER par cession d'actions de la Région BFC, sous réserve du vote en ce sens par la Région BFC,
- autorise son représentant, M. A. BLESSEMAILLE, à voter en faveur de ces opérations dans les instances de la SPL AER.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 2

↳ R. 3.4 - Parc de l'Echange – Modification de prix de vente de terrain

M. B. GAVIGNET, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- modifie la délibération en date du 23 février 2017 fixant le prix de vente des terrains des Zones d'Activités de l'Aire Industrielle de Besançon Ouest sur l'ensemble des lots des phases 4 et 5 de l'Echange,
- décide de vendre l'ensemble des lots des phases 4 et 5 du Parc d'Activités de l'Echange au prix de 22,50 € H.T. / m².

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prennent pas part au vote : 1

Bureau

Séance du Jeudi 9 Mai 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1^{er} étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1^{er} Vice-Président

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.2.1, 4.1, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 8.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Etaient présents : M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT

Etaient absents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN, M. Serge RUTKOWSKI, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Thierry MORTON, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Michel JASSEY

Procurations de vote :

Mandants : J. KRIEGER, A. POULIN, S. RUTKOWSKI, A. LORIGUET

Mandataires : A. BLESSEMAILLE, F. PRESSE, M. FELT, F. TAILLARD



Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 9 mai 2019

Salle Robert SCHWINT de la CAGB

ORDRE DU JOUR

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL	3
Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon	3
Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation de procès-verbal de la séance de Bureau du 18/03/19	3
Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes	3
Finances	3
Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Mai 2019)	3
Ressources humaines	4
Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (Direction des Systèmes d'Information - Direction Foncier Topographie - Direction Grands Travaux - Département Eau et Assainissement)	4
Commission n°04 : Développement durable	4
Rapport n°4.1 - Convention avec l'ADIL du Doubs - Espace Info Energie - Subvention exceptionnelle pour le dispositif de groupements d'entreprises	4
Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage	4
Rapport n°5.1 - Convention spécifique relative au versement par l'ANRU de la subvention « indemnité pour minoration de loyer » dans le cadre de la convention de renouvellement urbain	4
Rapport n°5.2 - Convention financière entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et l'AREHA Est relative au fonctionnement du fichier partagé de la demande de logement social	4
Rapport n°5.3 - Convention pour la transmission d'informations relatives au parc locatif social avec l'Union Sociale pour l'Habitat Franche-Comté	4
Rapport n°5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisation à Marchaux-Chaudefontaine	4
Rapport n°5.5 - Subvention à l'association ASET intervenant auprès des Gens du voyage	4
Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations	5
Rapport n°6.1 - EPF-BFC - Validation de la tranche annuelle 2019 dans le cadre du PPI de l'EPFL 2016-2020	5
Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement	5
Rapport n°8.1 - Subvention au Syndicat mixte Haut Doubs Haute Loue pour la poursuite de l'opération collective "Action Loue".	5
Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche	5
Rapport n°3.1 - Hacking Health 2018 - Convention pour le versement d'une bourse au projet le plus prometteur	5
Rapport n°3.2 - Salon Viva Technology - Subvention 2019	5
Rapport n°3.3 - SPL AER (Agence Economique Régionale) - Vie sociale	5
Rapport n°3.4 - Parc de l'Echange - Modification de prix de vente de terrain	5

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Bureau Séance du jeudi 9 mai 2019

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, Premier Vice-Président.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

1^{ÈRE} PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation de procès-verbal de la séance de Bureau du 18/03/19

M. BAULIEU.- Bonsoir à tous. Le Président aura quelques minutes de retard, mais il nous propose de commencer l'examen de notre ordre du jour, si vous en êtes d'accord. Nous commençons par la séquence du volet décisionnel. Je déclare la séance ouverte.

Le quorum a été vérifié et il est atteint, nous pouvons donc délibérer. Les pouvoirs sont les suivants : Jacques KRIEGER à Alain BLESSEMAILLE, Anthony POULIN à Françoise PRESSE, Serge RUTKOWSKI à Marcel FELT et Alain LORIGUET à Fabrice TAILLARD. Nous faisons passer la feuille de présence. S'agissant des questions de conflit d'intérêts, vous les connaissez maintenant et vous y veillez avec attention.

Qui accepte d'assurer le secrétariat de séance ?

M. JASSEY.- Je veux bien.

M. BAULIEU.- Merci beaucoup. Michel JASSEY est donc élu à l'unanimité.

Je vous propose d'approuver le procès-verbal de la séance de Bureau du 18 mars dernier. Y a-t-il des voix contre ou des abstentions ? Il n'y en a pas. Je vous remercie. Bien évidemment, vous pouvez consulter les comptes rendus des procès-verbaux sur le site Internet du Grand Besançon.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunts - Compétence Habitat (Mai 2019)

M. BAULIEU.- Il n'y a pas de présentation en séance. Y a-t-il des questions sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Ressources humaines

Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement
(Direction des Systèmes d'Information - Direction Foncier Topographie - Direction Grands Travaux
- Département Eau et Assainissement)

M. BAULIEU.- Suite à la vacance de quatre postes, des procédures de recrutement ont été lancées. Il est proposé de retenir les candidatures de personnes contractuelles et de définir les conditions de leur recrutement. Y a-t-il des observations ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°04 : Développement durable

Rapport n°4.1 – Convention avec l'ADIL du Doubs - Espace Info Energie - Subvention
exceptionnelle pour le dispositif de groupements d'entreprises

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions ? Il n'y en a pas. C'est adopté.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Rapport n°5.1 - Convention spécifique relative au versement par l'ANRU de la subvention «
indemnité pour minoration de loyer » dans le cadre de la convention de renouvellement urbain

M. BAULIEU.- Y a-t-il des questions sur ce rapport ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°5.2 - Convention financière entre la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
et l'AREHA Est relative au fonctionnement du fichier partagé de la demande de logement social

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations sur ce rapport ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°5.3 - Convention pour la transmission d'informations relatives au parc locatif social avec
l'Union Sociale pour l'Habitat Franche-Comté

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisation à Marchaux-
Chaudefontaine

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°5.5 - Subvention à l'association ASET intervenant auprès des Gens du voyage

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

Rapport n°6.1 - EPF-BFC - Validation de la tranche annuelle 2019 dans le cadre du PPI de l'EPFL 2016-2020

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

Rapport n°8.1 - Subvention au Syndicat mixte Haut Doubs Haute Loue pour la poursuite de l'opération collective "Action Loue".

M. LIME.- La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon est sollicitée par le nouveau Syndicat mixte Haut-Doubs Haute Loue (SMHDHL), pour apporter son soutien financier à l'opération collective « Action Loue » en finançant le poste de chargé de mission Action Loue à hauteur de 10%, soit 4500 €.

M. BAULIEU.- Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Rapport n°3.1 - Hacking Health 2018 - Convention pour le versement d'une bourse au projet le plus prometteur

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°3.2 - Salon Viva Technology - Subvention 2019

M. BLESSEMAILLE.- L'association Bourgogne Franche-Comté Numérique sollicite une participation du Grand Besançon à hauteur de 18 000€ TTC pour permettre l'accès aux startups grand-bisontines.

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°3.3 - SPL AER (Agence Economique Régionale) - Vie sociale

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Rapport n°3.4 - Parc de l'Echange – Modification de prix de vente de terrain

M. BAULIEU.- Y a-t-il des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté.

Merci. Nous passons au volet préparatoire.

Puis le Bureau s'est poursuivi et a examiné les rapports qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté

La séance est levée.